



14/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ligue Féminine de Basket

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DE LA LFB

L'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Féminine de Basket (LFB) s'est tenue, ce jeudi 14 avril, en visioconférence. Il en ressort un bilan positif, alors que la saison avait débuté dans un contexte sanitaire incertain, permettant de se tourner désormais vers 2023 puis 2024.

Les 33 membres de l'Assemblée Générale, représentant la Fédération Française de Basketball, clubs, joueuses, entraîneurs, collectivités territoriales et monde de l'entreprise, se sont réunis, en distanciel, ce jeudi 14 avril à l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire de la LFB.

Jean-Pierre Siutat, Président de la Fédération Française de Basketball, a ouvert l'AG par un point sur l'international et a tenu à revenir sur la victoire de Bourges en finale de l'Eurocoupe : « *Je souhaite féliciter le club qui a répondu au défi organisationnel puis sportif en remportant le titre 2022. Après les deux médailles des Bleues juste avant la saison de LFB, ce magnifique succès doit rejaillir sur nos Équipes de France 5x5 et 3x3 dans la perspective des Jeux de Paris 2024. C'est cet objectif commun de performance qui doit nous guider pour mettre les Bleues, grâce notamment à nos clubs, dans les meilleures conditions de réussite possibles.* »

Carole Force, Présidente de la Ligue Féminine de Basket, a mis l'accent sur le travail effectué durant la saison : « *Suite à l'Opening 2021, des axes de développement ont été identifiés. Nous avons capitalisé sur les groupes de travail pour valider en Assemblée Générale des modifications réglementaires dans le sens de la professionnalisation de la LFB dans son ensemble clubs-joueuses-ligue, avec l'objectif de Paris 2024 en ligne de mire.* »

Elle a également tenu à souligner la très bonne tenue globale de la saison régulière malgré la situation sanitaire. Une position partagée par **Gérard Murgues**, médecin de la LFB, qui a indiqué que le taux de vaccination des joueuses (99.5%) et le professionnalisme des clubs avaient permis de ne reporter que deux matchs.

Du côté de la médiatisation, ce sont 100% des rencontres qui auront été diffusées en fin de saison régulière sur la chaîne YouTube de la FFBB dont plus de la moitié (73/132) en production enrichie grâce aux accords avec les clubs, leurs partenaires et les chaînes locales. La diffusion à venir des playoffs LFB sur « Sport en France » va apporter [une visibilité exceptionnelle et historique](#), sur une chaîne gratuite, de la course au titre de champion de France LFB 2022.

Service de Presse FFBB/LFB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

adunikowski@ffbb.com - www.basketfb.com - www.lfbtv.fr

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)

Durant cette Assemblée Générale, deux dispositions réglementaires importantes ont été votées :

Modification de l'attribution des places en Coupes d'Europe (pour la saison 2023-2024 uniquement)

Les places seront attribuées dans l'ordre préférentiel suivant à l'association ou à la société sportive :

1. Qui aura dans son effectif le plus d'internationales seniors françaises (5x5 ou 3x3 et sous contrat pour la saison 2023-2024) * ;
2. Qui aura gagné le titre de Champion de France LFB 2023 ;
3. Qui aura terminé à la première place de la saison régulière ;
4. Qui aura gagné la Coupe de France.

Les places restantes seront attribuées selon le classement de la saison régulière.

Cette règle doit permettre au plus grand nombre d'internationales françaises de participer à la meilleure compétition européenne, l'Euroleague, et ce en prévision des Jeux Olympiques de Paris 2024.

** Liste établie par la Direction Technique Nationale et connue uniquement de celle-ci, la date du décompte ayant été fixée au 17 mai 2023.*

Modification de la formule sportive des saisons 2022-2023 et 2023-2024 (playoffs uniquement)

Dans le but d'alléger un calendrier très chargé pour les deux prochaines saisons et ainsi avoir des dates de report en cas de besoin, les playoffs LFB seront modifiés comme suit :

- Les quarts et demi-finales se joueront en matchs aller/retour avec match retour sur le terrain du mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- La finale se jouera au meilleur des trois matchs avec matchs 2 et éventuellement 3 sur le terrain du mieux classé à l'issue de la saison régulière.

Ces modifications donneront également plus de temps de préparation à l'Équipe de France féminine et solliciteront moins les internationales sur des fins de saison chargées **.

*** Jusqu'à présent, les quarts et demi-finales des playoffs se jouaient en deux manches gagnantes et la finale en trois manches gagnantes.*

A propos de la LFB : la Ligue Féminine de Basket (LFB) est une commission de la Fédération Française de Basket (FFBB). Elle a été créée en 1998 pour assurer la promotion et le développement du basket féminin de haut-niveau. 12 équipes participent au championnat LFB lors de la saison 2021-2022. Il est l'un des plus denses d'Europe. 90% des joueuses de l'Équipe de France évoluent en LFB.

Service de Presse FFBB/LFB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

adunikowski@ffbb.com - www.basketfb.com - www.lfbtv.fr

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)